



COMPTE RENDU DU CA DU 6 MAI 2023

Présents : S Allali, M Audy, L Besançon, J C Bonnet, R Daif, M Droz Grey, M A Duffait, S Dureisseix, f Ezzajjari, C Goll, P Jadel, J Lacroute, J L Laresche, C Lavocat, M Limacher, ML Logerot, V Neret, P Paulin, F Petitjean, D Ragnard, C Steimetz, S Vialay

Visio : G Marchal, L Epifani

Excusés : V Bassen G Cortat, S Delerce, J Demouge, P Guerin, L Jacquinot, T Jaffiol, A Kotyla, M Mairey, M Maumy, C Mauffrey, B Menager, V Metge, F Parent, M Said mohamed

Invité : N Clerc, S Rognon

Le quorum étant atteint, le président ouvre la séance.

Ne participeront pas aux votes N Clerc et S Rognon

M A Duffait

- Axone 5 mars : grand moment de hand avec beaucoup de points positifs (nombre de dirigeants, de club, de la ligue et de la FFHB). A voir comment faire pour que les clubs soient plus nombreux. Les discussions sur les incivilités ont été importantes, il faut continuer à travailler dessus.
- Licences évènementielles : 6215 au 5 mai, il faut qu'elles se traduisent en licence sur 2023/2024. Rappel : Il est reversé 5 € par licence évènementielle transformée en compétitive (déduction de la part Ligue)
- Un séminaire aura lieu à l'automne : moments de travail et conviviaux
- Label : prolongation d'une semaine pour la finalisation. Il nous faudra aider les clubs en difficulté. Le service aux clubs devra être plus performant et ciblé.

VŒUX présentés par L Epifani et mis au vote

Pour rappel, uniquement les vœux validés par le CA seront présentés à l'AG Ligue

- ✓ Vœu N°1 émis par le club de Mirebeau

Contre : 23

Abstention : 1

Pour : 0

- ✓ Vœu N°2 émis par le club de Mirebeau

Contre : 24

Abstention : 0

Pour : 0

- ✓ Vœu N°3 émis par le club de Mirebeau
 - Contre : 24
 - Abstention : 0
 - Pour : 0
- ✓ Propositions émises par la CTA
 - Contre : 0
 - Abstention : 0
 - Pour : 24
- ✓ Vœu Comité 21
 - Contre : 21
 - Abstention : 2
 - Pour : 1

Demande CTA aménagement du règlement CMCD arbitrage :

Arbitre de + de 56 ans / JAJ né en 2001 (ou 2002) / prise en compte des juges délégués et OTM neutres / prise en compte de plusieurs fonctions dans le domaine arbitral en même temps

Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 24

QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Comité 71 S Vialay concernant les déplacements des U 13 et U15
 L Epifani a fourni à la COC un tableau de déplacements (km et temps) qui est utilisé lors des championnats. La commission reste très vigilante pour une organisation la plus pertinente possible.
- ✓ F Ezzajari sur les obligations CMCD et l'avenir des pôles.
 MAD : Johann Langloys est admissible aux oraux du professorat de sport, nous le félicitons pour cette réussite aux écrits. En cas de départ de Johann, les 2 sites accessions de Besançon et Dijon ne sont pas remis en question. Une réflexion sera à mettre en place pour évoquer les différents scénarii possibles en terme de RH.
CMCD : L Epifani : un groupe de travail s'est mis en place en mars afin de travailler sur une réflexion globale de la CMCD territoriale.
- ✓ **MAD** : évoque la rencontre avec le conseil régional qui est là pour nous soutenir.
 - Il faut valider nos licences événementielles
 - Faire progresser notre dynamique (séminaire à l'automne, CMCD, labels)
- ✓ **AG de la FFHB : mise au vote du** Délégué territorial pour cette AG : proposition du BD de M L Logerot

Contre : 0
 Abstention : 0
 Pour : 22

(G Marchal étant déconnectée et ML Logerot ne participe pas au vote)

- ✓ **F Petitjean** : 10 juin à Longvic qualification finalités U18 M en même temps que l'AG ligue ce qui permettra aux dirigeants de club de pouvoir y assister s'ils le souhaitent à la suite de l'AG.

- ✓ **P Jadel** proposition à mettre au vote sur le tarif de l'indemnité d'arbitrage en -18 ans Excellence / -17 ans Qualif Nat / -16 ans Qualif Nat : nous étions plafonnés par le tarif FFHB à ne pas dépasser (30€). Il est passé à 50€
 - Proposition saison 23/24 : 38€ et 24/25 : 40€ mise au vote
 - Contre : 0
 - Abstention : 0
 - Pour : 23

- ✓ Recrudescence des anomalies sur les matchs jeunes comme par exemple match arbitré par un dirigeant ou un adulte qui n'a aucune qualification. La responsabilité de la ligue peut être engagée. IL faut que ces arbitres soient en règle. Des procédures disciplinaires seront mises en place.

- ✓ **Rappel du CA en visio pour vote du bilan financier le mercredi 24 mai à 19h.**

- ✓ **Clôture du CA par MAD**